

CHINE

Des membres de l'ethnie ouïghoure sont arbitrairement détenus et torturés

Index AI : ASA 17/05/99

ANNONCE À L'INTENTION DES MÉDIAS

Embargo : jeudi 4 février 1999 (00 h 01 GMT)

Dans un rapport publié ce jour (jeudi 4 février 1999), Amnesty International évoque le cas de Ouïghours arbitrairement détenus et torturés au cours des derniers mois dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang ainsi que dans le reste de la Chine.

Les Ouïghours constituent le groupe ethnique majoritaire au Xinjiang, où la population est essentiellement composée de musulmans. À la suite de troubles ethniques ayant eu lieu en février 1997, les autorités ont durci le contrôle exercé sur ce territoire et réprimé toute manifestation de soutien présumé au nationalisme ouïghour – officiellement qualifié de « séparatisme » – notamment des activités religieuses non violentes. Ces mesures ont vraisemblablement exacerbé les tensions interethniques et contribué à l'escalade de la violence observée dans cette région.

Certains Ouïghours ont été appréhendés uniquement en raison des liens de parenté ou d'amitié qu'ils entretenaient avec des prisonniers politiques ou des fugitifs, ou simplement pour leur appartenance ethnique. Nombre d'entre eux sont maintenus en détention sans inculpation depuis des mois, en violation de la législation chinoise. Leurs proches ignorent tout de leur sort. Dans son nouveau rapport, Amnesty International évoque notamment les cas suivants :

- de très nombreux Ouïghours auraient été arrêtés dans des villages proches de la ville de Gulja (dénommée Yining par les autorités chinoises) en avril 1998, après que les forces de sécurité eurent apparemment abattu six jeunes appartenant à la population locale ouïghoure ;
- un médecin a été détenu, semble-t-il, par les autorités militaires à Gulja depuis juillet 1998, pour avoir dispensé des soins à des « séparatistes » présumés ;
- quatre hommes et quatre enfants auraient été appréhendés au Xinjiang en septembre 1998 après avoir été renvoyés par l'État voisin du Kazakhstan. Les enfants ont passé dix-huit jours en détention et il est à craindre que les quatre adultes, qui seraient toujours emprisonnés dans la ville de Kachgar (Kashi), n'aient été soumis à des tortures, le but étant de leur extorquer des informations concernant leur fuite.

Amnesty International appelle les autorités chinoises à relâcher immédiatement toutes les personnes incarcérées uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits fondamentaux, et à veiller à ce qu'aucun Ouïghour ou membre d'une autre minorité ethnique détenu ou emprisonné ne soit soumis à la torture, ni à aucune autre forme de peine ou traitement cruel, inhumain ou dégradant.

Pour recevoir un exemplaire du rapport d'Amnesty International ou organiser une interview, veuillez contacter le service de presse du Secrétariat international de l'Organisation par téléphone (44 171 413 5566) ou par courrier électronique (ikelly@amnesty.org).